

## Le sanctuaire de Charné

Le sanctuaire de Charné est construit au carrefour d'anciennes voies romaines à l'emplacement d'un premier oratoire dédié à la Vierge hérité du passage de l'ermite saint Ernier, venu d'Aquitaine et missionné par saint Innocent, évêque du Mans, pour évangéliser la population au VI<sup>e</sup> siècle (le diocèse du Mans en fait mémoire le 11 septembre, puis celui de Laval le 9 août, jour de sa mort). Il faut néanmoins attendre le milieu du XII<sup>e</sup> siècle pour que les archives attestent de l'existence de l'église paroissiale, lors de son rachat par l'évêque du Mans. En effet, Guillaume de Passavent en offre le patronage à son chapitre du Mans, don confirmé par le pape Alexandre III. Cette première église, qui existait au moins avant le XI<sup>e</sup> siècle, est totalement reconstruite dans les premières décennies du XIII<sup>e</sup> siècle. A la nef – qui se termine par un chœur à chevet droit – viennent s'ajouter un transept surmonté d'une tour-clocher en son centre. Des percées gothiques, puis au XV<sup>e</sup> siècle, des fresques, viennent compléter le décor roman. L'église accueille de magnifiques retables du XVII<sup>e</sup> siècle, dont celui de la Vierge de Charné. Elle perd son statut d'église paroissiale en 1697, et sa nef est détruite, lorsque la nouvelle église d'Ernée, placée sous le vocable de Notre-Dame de l'Assomption, est édifiée sur l'emplacement de l'ancien château féodal car plus proche de la ville. Après les temps tourmentés de la Révolution, la chapelle est vouée à la ruine. C'était sans compter sur le dévouement d'une humble servante d'Ernée, Anne Vauloup, qui rassemble ses maigres économies pour la racheter, ainsi que le cimetière qui l'entoure, en 1808. Elle en fait don aux pauvres du Bureau de Bienfaisance d'Ernée et la restitue au culte catholique, ne demandant en retour qu'un seul caveau pour son inhumation. Lors de la Restauration, les dépouilles de trente-six victimes de la Révolution guillotinéés en mars 1794, dont celles des Bienheureuses Françoise Tréhet et Jeanne Véron, Sœurs de Notre-Dame de la Charité d'Evron, (fêtées le 13 mars), sont inhumées sous la croisée du transept. Une coutume toujours ancrée de nos jours veut qu'on amène faire leurs premiers pas sur l'emplacement de leur sépulture les enfants qui tardent à marcher, après les avoir placés sous l'assistance maternelle de Notre-Dame de Charné. Une note de l'abbé Germond, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, nous rapporte ainsi le fait suivant au sujet d'un jeune homme valétudinaire, rappelé à Dieu à vingt-sept ans :

« L'enfant avait de quatre à cinq ans et n'avait pu jusqu'alors marcher : il ne pouvait faire seul deux ou trois pas. L'enfant était intelligent, et il avait souvent entendu dire à sa mère qu'elle le porterait à la Chapelle de Charné et que la Sainte Vierge le guérirait [...]. Il n'y avait qu'un instant que l'enfant priait, comme on le lui avait recommandé, qu'il se lève et court vers sa mère en lui criant : "Maman, je suis guéri ! ". L'enfant revient seul avec sa mère depuis la Chapelle jusqu'à sa maison – environ deux kilomètres – et depuis, il a toujours bien marché. »